

LE TEMPS

Editorial Samedi 24 novembre 2012

Un plan B pour les banques

Par Par Frédéric Lelièvre

Après l'échec de Rubik en Allemagne, trois options se présentent pour la stratégie fiscale de la place financière. Aucune n'est sans risque, à commencer par un statu quo

Techniquement, Rubik n'est pas mort. Dans la réalité, cependant, cela y ressemble fort.

Bien sûr, l'accord fiscal censé préserver l'anonymat des clients étrangers des banques suisses contre la perception des impôts dus à leur fisc va s'appliquer en Grande-Bretagne et en Autriche. Peut-être même aboutira-t-il en Grèce, voire en Italie.

Il vient, néanmoins, d'être refusé par l'Allemagne, dont les ressortissants constituent le plus gros pilier de la clientèle européenne des banques suisses. Rares sont ceux qui croient dans les chances d'une conciliation parlementaire de renverser le cours des choses. Cette situation met, dans l'immédiat, davantage les banques que le Conseil fédéral en situation délicate. Les voilà privées de l'outil qui devait leur permettre de passer à l'ère de l'intégrité fiscale, et donc de construire leur croissance future. Première concernée, la place financière de Zurich se retrouve ainsi dans la même situation que celle de Genève, qui ne sait comment régulariser sa clientèle française, puisque Paris avait depuis longtemps refusé Rubik.

Le moment est donc venu de sortir le plan B. Officiellement, il n'y en a pas. Cette posture avait tout son sens pendant la négociation de l'impôt libérateur. Aujourd'hui, elle ne tient plus.

Plusieurs options se présentent, la première étant de ne rien faire. Cela ne constitue toutefois pas un modèle d'affaires, et ne prépare en aucun cas la libre circulation des services financiers, dont la gestion de fortune a tant besoin pour se développer. C'est, en outre, courir le risque de voir de nouveaux vols de CD de données, minant la situation des clients et la réputation des banques.

La deuxième option serait de suivre la Commission européenne vers l'échange automatique d'informations fiscales. UBS et Credit Suisse y sont prêtes. Ce n'est toutefois pas le cas de quantité de banques, qui la refusent aussi parce qu'elle achève le secret bancaire.

Une troisième option pourrait être inventée par la Fédération des places financières, lancée par l'Association suisse des banquiers, et à laquelle appartient le Luxembourg, allié de la Suisse en Europe. Mais on peut douter qu'elle intervienne à temps pour répondre au problème actuel.

La voie restera étroite pour le Conseil fédéral. Sa stratégie est d'ailleurs attendue ces jours. Il méditera peut-être la leçon de l'échec en Allemagne. Les Länder n'ont pas agi que par calcul politique, mais aussi par manque de confiance dans les banques suisses pour collecter leurs impôts.

LE TEMPS © 2012 Le Temps SA